

Notes sur la réunion du 30 mai du Comité d'orientation en matière de santé et de sécurité (COMSS) d'EDSC

Mise à jour sur la santé mentale en milieu de travail

Principales mesures

Les principales mesures ont trait à la prestation d'un appui aux comités et à la collaboration avec ceux-ci. Certains facteurs indiqués comprennent le roulement du personnel, les communications et les flux d'informations excessifs.

Pendant la première année, il s'agissait d'établir des outils et des initiatives. Des messages ont été transmis aux gestionnaires. Des outils d'auto-évaluation ont été mis à la disposition des comités et des séances WebEx ont été tenues. Au cours de la deuxième année, il faut voir s'il y a lieu de rectifier le tir ou de créer d'autres outils.

Comité consultatif

Les membres suivants représentant les employé-e-s se sont portés volontaires pour faire partie du groupe consultatif sur les outils/prochaines étapes : Lyne C. et Dwight M. Karl L. indiquera les noms des membres représentant l'employeur qui feront partie de ce groupe.

Reconnaissance

Le travail qu'accomplissent les gens doit être reconnu. EDSC semble avoir besoin d'une approche plus ciblée. Les membres représentant l'employeur proposent d'aligner la démarche sur la préparation aux situations d'urgence car on pourrait en faire un outil de marketing et d'éducation. Il y a en outre lieu de faire appel à des personnes passionnées.

Les membres représentant les employé-e-s expriment certaines inquiétudes. Y a-t-il un problème de recrutement? Les membres trouvent qu'on ne leur donne pas le temps prévu ni même la formation appropriée. Par le passé, Peter Larose transmettait des messages de courriel, mais il semble qu'ils ne parvenaient pas à tous. Certaines personnes ne les lisaient pas. D'autres les lisaient mais étaient trop occupées pour y donner suite. Les gestionnaires n'ont pas donné aux employé-e-s le temps de participer.

Programme de soutien par les pairs

En février, il y a eu des séances de consultation sur ce que devrait être le soutien par les pairs. Innovation en santé mentale présentera les résultats de ses travaux aux principaux intervenants (SMA, syndicats, réseau, COMSS) le 12 juin. L'étape suivante consistera à créer un comité consultatif sur la gouvernance, la méthode et le recrutement. Il faut que les employé-e-s, les gestionnaires et les syndicats participent au comité. La sélection de ses membres sera d'une importance critique car il s'agira d'un comité de travail. La première réunion aura lieu en septembre. En décembre, le comité donnera à la direction supérieure un exposé sur l'orientation du Programme de soutien par les pairs. Les membres représentant les employé-e-s rappellent qu'il y a déjà eu un programme semblable au Québec mais que l'employeur l'a dissous.

Comité de mise en œuvre du cadre sur la santé mentale (CMECSM)

Les membres représentant les employé-e-s expriment de l'inquiétude au sujet du CMECSM. Il ne comprend pas de co-champion syndical et il ne répond pas au COMSS. Le coprésident patronal déclare que le CMECSM existe depuis des années, qu'il est bien établi et qu'il est transparent.

Stratégie d'évaluation des progrès

Nous surveillons la procédure et cherchons un moyen d'obtenir des données plus régulièrement. La stratégie comprend trois volets distincts.

L'automne dernier, les activités de mise en œuvre au niveau de la DG ont fait l'objet d'une évaluation. Il s'agissait d'une évaluation ponctuelle ne devant pas servir à des fins de comparaison. La plupart des DG n'ont pas présenté de résultats de leurs activités. Nous prévoyons présenter des données agrégées sur ce que nous avons entendu. Chaque région a désigné un pilote et créé un comité. Aline Michaud a établi le réseau et partagera la liste des membres des comités avec le COMSS puisque les membres représentant les employé-e-s se demandent qui fait partie des comités régionaux.

Le deuxième volet consiste à recueillir des données de différentes sources. Nous examinons des indicateurs tels que l'apprentissage et le PEA. Nous espérons disposer d'un tableau de bord en août-septembre. Il sera partagé avec le COMSS. Le troisième volet est le sondage sur la santé mentale. 48 % des questionnaires ont été retournés. Le rapport sera disponible en septembre-octobre.

Rapport détaillé annuel des situations comportant des risques de 2016

Karl Lafrenière interrompt l'exposé pour exprimer des commentaires : Il semble que le personnel de Passeport Canada n'est pas représenté. Il n'est pas sûr que les nombres soient exacts. Un seul bâtiment compterait pour plus de la moitié des 161 situations signalées au Québec. Le Bureau national de la santé et de la sécurité au travail vérifiera l'intégrité des nombres.

Hypersensibilité environnementale

Les membres représentant les employé-e-s signalent que l'hypersensibilité environnementale n'est pas prise au sérieux et qu'elle est peut-être même carrément négligée. Il y a du pain sur la planche à cet égard. L'AFPC a une bonne vidéo sur le sujet.

Rapports des comités régionaux

Dans le rapport sur la région du Québec, Lyne Cartier indique que le coprésident patronal ne l'a pas consultée.

Quelqu'un demande en quoi consiste la formation des CRSST.

Révision périodique – Politique sur la santé et sécurité au travail

Les membres du COMSS sont invités à présenter leurs commentaires sur cette politique d'ici trois semaines.

Cadre de référence à l'intention des comités consultatifs régionaux en santé et sécurité (CdR)

David Swol indique clairement que le grief de principe a été rejeté par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et qu'il veut que le CdR soit adopté. Les membres du COMSS peuvent présenter des commentaires sur sa formulation. Les membres représentant les employé-e-s déclarent que les membres des comités régionaux ne seront pas protégés par le Code canadien du travail (CCT). Leur structure des comités ne relève pas du CCT. Les membres représentant les employé-e-s proposent de tenir une réunion distincte avec un animateur pour aider à régler la question.

Révision périodique – Prévention de la violence en milieu de travail

Les membres du COMSS sont invités à présenter leurs commentaires sur cette politique d'ici trois semaines.

Tour de table

Crystal Warner doit demander pour s'assurer que Michelle Henderson fasse partie du CSST régional.

David Swol indique que le bureau de la SST ne reçoit pas beaucoup de points à inscrire à l'ordre du jour.